



BNP PARIBAS



Marie-Hélène
CHEVALLIER
06 68 75 89 97



Samira
MOANDA
06 65 88 66 02



Alexandre
BERTHELOT
06 98 37 54 31



Valérie
GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Isabelle
VOLMERINGER
06 99 26 44 84



Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53



Patricia
SUPARMY
06 65 88 39 95

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06



L'ACTUALITÉ DU CSEC

ADAPTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE - 9 JUIN

Nos revendications ont été entendues

A l'initiative des élus du CSEC, un Groupe de Travail avec la direction a été organisé le 1^{er} juin en vue de co-construire le nouveau protocole sanitaire. Les élus Cfdt y ont porté l'ensemble de vos revendications. Lors de la CSSCTC du 3 juin nos revendications ont été entendues afin que le retour sur site soit progressif, équilibré et adapté à l'organisation des équipes.

LES PRINCIPALES MESURES

Obligation Présentielle

La règle est un retour sur le site d'affectation **de 15 à 20 jours ouvrés** sur la période du 12 Juin au 31 Août. Cette présence s'effectuera par semaine entière ou deux jours par semaine suivant l'organisation de l'entité. Etant donné la période estivale, **pour les collègues prenant beaucoup de jours de congés ou ayant des formations, le nombre de 15 jours sera privilégié.**

Transports en Commun



Des masques FFP2 pourront être alloués **sur demande individuelle auprès du manager**, en particulier pour les collaborateurs utilisant les transports en commun et/ou de retour sur site après plusieurs mois de travail à distance. (bien vérifier que les masques soient normés CE)

Salles de Réunion

Jauge de 50 % de la capacité des salles avec respect de la distanciation physique et port du masque obligatoire, durée limitée à 1H30 avec aération si possible.



Tisanes / Distributeurs

Temps de présence en tisanerie limité à la consommation, les salariés ne doivent pas rester ensemble de manière prolongée à cette occasion.



Temps de Convivialité

Autorisés uniquement en extérieur, limité dans leur nombre de participants en fonction des possibilités du lieu avec un maximum de 25 personnes.

Pour les salariés fragiles

Des dotations en masques FFP2, un poste de travail isolé, des horaires aménagés pour éviter les transports aux heures d'affluence, retour sur site dans la limite de 1 jour par semaine dans un premier temps, voire 2 jours pour ceux qui le souhaitent.

Restauration Collective

Les élus Cfdt ont rappelé que

le dimensionnement des espaces de restauration collective devaient être en adéquation avec la hausse attendue des repas à servir, permettant d'assurer ainsi une fluidité dans les GAM. Les nettoyages de table après passage restent d'actualité, et une réservation des places en ligne préconisée.

À VOS CÔTÉS !

En cas de dysfonctionnement ou manquement constatés liés aux procédures de déconfinement, les représentants Cfdt sont habilités à faire des alertes.

N'hésitez donc pas à nous contacter !

Communiqué de
presse Cfdt sur le
déconfinement



[Cliquez ici](#)

TRAVAIL À DOMICILE

Pour des questions de
sécurité,

le TAD n'est pas
autorisé depuis un lieu
de villégiature ou un
tiers lieu

News à la Mutuelle !

Les consultations
de psychologie
seront en partie
remboursées à
partir du 1^{er}
Juillet !

- Participation
plafonnée à 30
euros
- Limite de 8
séances par an
sur prescription
médicale

Plus d'infos sur le
site de la mutuelle
BNP Paribas.

Pour les salariés absents sur site depuis 6 mois et plus ?

Un entretien RH avec bilan des règles barrières renforcées, une dotation de masques FFP2, et une planification de l'accompagnement de leur retour qui peut être progressif avec 1 jour par semaine au cours des premières semaines. Les autres jours de travail sont réalisés en travail à distance.

MAINTIEN DES RÈGLES BARRIÈRES RENFORCÉES

- port obligatoire du masque fourni par BNP Paribas (2 par jour + 2 pour les transports en commun avec masques FFP2 possible sur demande au manager)
- distanciation physique d'au moins 1 mètre, tendant autant que possible vers les 2 mètres,
- nettoyage avant et après usage des espaces,
- suspension des principes du flex-office,
- dispositif de mesure de température corporelle,
- aération très régulière des espaces.

ET POUR LES AGENCES

- maintien du dispositif du split d'équipe pour les agences importantes (> 7 ETP) **mais exclusion du TAD le samedi**
- principe de régulation des flux à l'entrée maintenu. Dans les agences sensibles et/ou à certaines périodes (très forts flux grand public, risque d'incivilités...), **un mode de régulation des flux renforcé peut être mis en place.**



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

AVIS DE LA CFDT

Avec la hausse continue du nombre de personnes vaccinées, tout pousse à croire que ce déconfinement sera le dernier.

Cependant, avec l'appui de l'ensemble de la structure RH (Resp. RH, Gestionnaire Individuel, Assistance Sociale, ligne Stimulus Care, Mutuelle BNPP) **les élus Cfdt ont rappelé que pour une reprise sur site réussie, la direction doit mettre l'accompagnement des salariés au centre de sa stratégie**, sans oublier que la logistique (Restaurants, Tisaneries, salles de réunion) soit bien en adéquation avec cette stratégie.

Nous avons aussi rappeler **l'importance de la communication** sur cette adaptation du protocole qui sera en vigueur jusqu'à la fin de l'été.

L'accord groupe sur le télétravail en cours de négociation avec la CFDT devrait prendre le relais du TAD dès la rentrée de Septembre 2021.

CORONAVIRUS COVID-19 ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS



[Coronavirus - Ecoute et accompagnement 040620 \(echonet.bnpparibas\)](#)

